

Démission de Pierre Buyoya de la MISAHEL : Avait-il vraiment le choix ?

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 27 NOVEMBRE 2020

738

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



CMAS

Des démissions en cascade et la CMAS meurt de sa belle mort



Crise socio-politique : Le boulet du CNT aux
pieds de la junte



Ministère de la Réconciliation Nationale :
Quand le colonel Wagué fout le bordel !



SAER GROUP C'EST:

**+ de 400
collaborateurs**

aux nationalités multiples, répartis au sein de
26 sociétés, qui oeuvrent tous au rayonnement
de la marque SAER.

SAER GROUP

Une	CMAS : Des démissions en cascade et la CMAS meurt de sa belle mort.	P.4
Brèves	Le ministre de la réconciliation nationale à propos de l'accord pour la paix : « On a été intelligent pour mettre en place l'accord en 2 ans et immature pour le mettre en œuvre en 5ans »	P.9
	Mouvement des groupes armés dans la région de Sikasso : Une attaque terroriste repoussée à Boura (Yorosso)	P.9
	Mali : Nomination massive de militaires à la tête des régions	P.10
	Ansongo : Un chef de famille exécuté pour avoir refusé de verser la « zakat » (impôt islamique)	P.10
	Après une première incursion meurtrière lundi : Minima Kanda à nouveau sous les tirs djihadistes	P.11
	Mali : La direction générale de la CANAM fermée pour 48 heures	P.11
Actualité	Syndicat de l'EDM-SA : « Nous produisons et vendons en perte »	P.16
	Blanchiment des capitaux et financement du terrorisme : L'ordre des notaires à l'école de la CENTIF	P.17
	Violences faites aux femmes : La COVID-19 comme facteur de risque de violences domestiques	P.18
	Démission de Pierre Buyoya de la MISAHÉL : Avait-il vraiment le choix ?	P.19
Politique	Après avoir demandé la modification des deux décrets sur le CNT : Le M5-RFP propose à Assimi Goïta la signature d'un accord de collaboration	P.20
	Refondation de l'État : Le plan mmc !	P.21
	Crise socio-politique : Le boulet du CNT aux pieds de la junte	P.22
	Ministère de la Réconciliation Nationale : Quand le colonel Wagué fout le bordel !	P.23
Culture & société	Vision concertée dans les secteurs de la culture... : La ministre Mme Kadiatou Konaré initie un vaste projet de réformes	P.25
International	Côte d'Ivoire : Les avocats de Pascal Affi N'Guessan affirment ne pas pouvoir communiquer avec lui	P.26
	Diplomatie : Qui conseille Macron dans sa politique africaine ?	P.27
Sport	Décès de Maradona : La planète football salue la légende	P.28

P.11



P.16



P.20



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

CMAS : Des démissions en cascade et la CMAS meurt de sa belle mort

Est-ce la main de Dieu Omniscient, Omnipotent, témoin de tout et juge de tout ? La croyance en Allah, juge impartial, maître du jour de la rétribution constitue un des socles de la CMAS de Mahmoud Dicko. En tout cas, c'est son fonds de commerce même si dans la pratique beaucoup s'interrogent sur l'adéquation entre les professions du mouvement et ses pratiques aux antipodes de l'islam.

Mais voilà, tous les jugements n'attendent pas l'au-delà. Certains se règlent cash sur notre bonne vieille terre. Ainsi la CMAS et son mentor paient le prix de la trahison. L'organisation n'est désormais plus qu'un sigle porté par la démagogie et la crasse ignorance de son coordinateur général Issa Kaou N'Djim.

La CMAS, vidée de ses militants et de sa crème avec des démissions en cascade de ses figures les plus emblématiques est ainsi morte de sa belle mort. Restent à lui organiser des funérailles nationales par ses nouveaux alliés.

La Coordination des Mouvements, Associations et Sympathisants de l'Imam Mahmoud Dicko (CMAS) a été un maillon important de la lutte contre le régime d'Ibrahim Boubacar Kéita (IBK) grâce à l'influence de son parrain l'Imam Mahmoud Dicko. Les dizaines de milliers de manifestants qui prenaient d'assaut la Place de l'Indépendance à Bamako durant la période de contestation de l'ancien régime, avaient, ont en partie perdu confiance en ce chef religieux pour lequel certains d'entre eux sont tués dans sa mosquée. Cependant la force de la contestation du régime d'IBK résidait dans le Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) dont était membre la CMAS. Cette admirable force du M5-RFP a été l'objet de déstabilisation quand la CMAS a décidé de le trahir en entrant au Gouvernement de la Transition et en soutenant le Comité National pour le Salut du Peuple au grand dam du M5-RFP. Voilà que des cadres importants de la CMAS quittent la coordination pour protester contre le déviationnisme de Mahmoud Dicko et de son gendre de Coordinateur Issa Kaou N'Djim. Déstabilisée par ses propres contradictions, la CMAS va-t-elle finir par im-



ploser ?

Il était apparu au plus profond de la contestation populaire amenée par le M5-RFP que la CMAS et Mahmoud Dicko avait un agenda secret, mais les deux entités avaient évité d'éparpiller les forces en se focalisant sur l'objet principal de leur lutte qu'était la démission du Président Ibrahim Boubacar Kéita, IBK, et de son régime. Tant que cet objectif n'avait pas été atteint, l'union de la CMAS et des autres entités composant le M5-RFP a été parfaite et a permis de mobiliser toujours plus de monde à chacun des rassemblements tant à la Place de l'Indépendance de Bamako, à l'intérieur du pays qu'à l'étranger. La CMAS qui ne possède pas d'hommes et de femmes politiques de la carrure de Choguel Kokalla Maïga, Mountaga Tall, Modibo Sidibé ou Mme Sy Kadiatou Sow, Konimba Sidibé, etc. avait besoin de ceux-ci pour plus de visibilité et surtout pour se faire guider dans les méandres des questions politiques. Dès l'instant où IBK et son régime ont été balayés, la CMAS a montré son vrai visage.

En effet, les Maliens se souviennent de la fameuse boutade du Coordinateur de la CMAS, Issa Kaou N'Djim, qui a déclaré après la chute

d'IBK : « Le M5 est mort de sa belle mort ». C'était la déclaration de rupture que l'interdiction faite au Mouvement de se réunir au siège de la CMAS est venue confirmer. Jamais aux yeux des responsables du M5-RFP et des observateurs de la politique malienne le Coordinateur de la CMAS n'aurait pu s'exprimer comme il l'a fait et prendre des décisions sans l'aval de son beau-père et guide Mahmoud Dicko. L'Imam, dont des proches ont dit qu'il n'est pas un homme de parole, s'est petit à petit démarqué du M5-RFP au profit du CNSP à qui il soufflait des idées qui ont contribué aux actes de trahison de ladite junte militaire dans la désignation du Président de la Transition, de son Premier ministre et la formation du Gouvernement. Ces actes qui dénotent de la volonté des militaires et leur nouvel allié d'avoir une mainmise totale sur la Transition. Il s'agit bien de l'Imam Dicko et sa CMAS qui ont même fait entrer deux fidèles compagnons au Gouvernement et soutient désormais la junte dans toutes ses actions.

C'est sans doute au regard de tous ces actes posés par la CMAS, à travers Mahmoud Dicko et son beau-fils Issa Kaou N'Djim, et du rapprochement avec les militaires, que trois ca-



dres influents de la coordination viennent de démissionner. Ce sont l'imam Oumarou Diarra, le chargé de la communication, Ahmad N'Dounga Maiga, et celui chargé des questions religieuses de la CMAS, Oumar Baber Dicko. C'est un coup dur pour l'Imam Dicko et la CMAS car il s'agit d'une fracture au sein de la coordination, une fracture qui pourrait lui être hautement préjudiciable vu que le Coordinateur Issa Kaou N'Djim est très limité au plan intellectuel et politique. En tout cas ces démissions révèlent de profondes dissensions dans l'orientation de la CMAS qui était, au départ, la construction d'un Mali nouveau comme l'a clamé l'Imam Diarra. Dans sa lettre de dé-

mission, l'Imam Oumarou Diarra écrit : « J'ai le profond regret de vous notifier par la présente ma démission de la CMAS à compter de ce jour. J'ai été confronté à la prise de cette décision extrêmement douloureuse à plusieurs reprises au cours de ces derniers temps, pour des motifs connus de tous, mais ma volonté de poursuivre en compagnonnage de plusieurs décennies au service de notre pays l'a toujours emporté. Malheureusement, je n'ai plus ni la force, ni la foi nécessaire pour garder le cap». L'Imam Oumarou Diarra évoque des « motifs connus de tous ». Il s'agit d'une sorte de litote car les motifs que l'Imam Oumarou Diarra ne veut pas évoquer dans sa lettre de démission

sont, entre autres, la trahison par la CMAS des idéaux du M5-RFP et surtout le rangement de la coordination derrière les forces armées et de sécurité de la junte au pouvoir. La CMAS affiche par ailleurs sa volonté de conquête du pouvoir en déclarant s'implanter progressivement sur l'ensemble du territoire national après l'avoir fait dans les Communes de Bamako. La démission des trois cadres de la CMAS est un discrédit personnel de l'Imam Mahmoud Dicko qui a trahi sa foi, sa parole et la confiance que des millions de Maliens avaient placée en sa personne. Ce n'est pas la première fois que l'Imam Dicko trahit. Ce fut le cas avec IBK dont certaines sources bien introduites indiquent que sa maison à étage de Bacodjicoroni aurait été financée par l'ancien Président de la République et un opérateur économique proche de celui-ci, à hauteur de plusieurs dizaines de millions de FCFA. En tout cas l'on est en droit de se demander si la démission de Oumarou Diarra, Ahmad N'Dounga et de Oumar Baber Dicko n'est pas le signe de l'implosion de la CMAS que Issa Kaou N'Djim ne peut porter seul. Le bruit court que ces trois cadres démissionnaires ne seraient pas les derniers à quitter le bateau CMAS qui tangue de toutes parts.

■ Diala Thiény Konaté



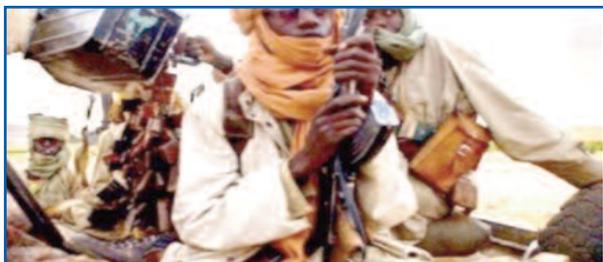
Jeune Afrique

Candidat du Mouvement patriotique nigérien (MPN-Kishiin Kassa) à la présidentielle du 27 décembre, Ibrahim Yacouba entend créer la surprise au sein d'une opposition bouleversée par l'invalidation de la candidature d'Hama Amadou. Voici les personnalités sur lesquelles il s'appuie.



RFI Afrique

Incidents et inquiétudes dans le cercle de Niono, dans le centre du Mali. C'est dans cette zone que se situe le village de Farabougou, encerclé depuis début octobre par des terroristes jihadistes. Mais si cette localité a été très politisée et médiatisée, elle n'est pas la seule localité touchée par les violences : l'emprise des combattants jihadistes s'étend sur tout le cercle, et a relancé les tensions entre communautés.



C'est en principe ce mercredi que prennent fin les consultations lancées par le président Félix Tshisekedi. Il a reçu des personnalités politiques, religieuses et de la société civile pour mettre fin aux divergences avec Joseph Kabila et au sein de la coalition FCC-Cach. Mais après trois semaines de discussions, plusieurs dossiers restent au point mort.



Il avait marqué le plus beau but de l'histoire du football. Diego Maradona est mort ce mercredi 25 novembre d'une crise cardiaque à l'âge de 60 ans. Pourquoi le capitaine de l'équipe d'Argentine était-il meilleur que les autres ? C'était quoi, la différence Maradona ? François Omam Biyik l'a affronté lors d'un match mémorable : Argentine-Cameroun, en ouverture de la Coupe du monde 1990. À la surprise générale, c'est le Cameroun qui a gagné, un but à zéro. Mais aujourd'hui, au micro de Christophe Boisbouvier, le Camerounais rend hommage à l'Argentin.



Les consultations politiques lancées il y a trois semaines par Félix Tshisekedi se sont achevées mercredi 25 novembre. Si au départ, ces consultations étaient très politiques, les derniers jours ont été marqués par une plus grande ouverture, mais toujours sans le FCC de Joseph Kabila qui tient au respect de l'accord de coalition que l'actuel président a signé avec son prédécesseur. Que peut-on retenir de ces consultations ?



Mahamoud Touré

La cadence actuelle est militaire mais l'avenir est civil et politique.



Présidence de la République du Mali

Info | Présidence

En raison de la découverte d'un foyer de Covid 19 au sein de la Présidence de la République, le Conseil Supérieur de la Défense, prévu ce jour 26 novembre est reporté. Tout le personnel sera soumis à un test de contrôle et les locaux désinfectés.



Alassane Keita

Dans un autre pays je serais félicité ,voire décoré par nos autorités scolaires et encouragé par mes compatriotes et même invité sur toutes les chaînes de Télévision et de Radio afin d'expliquer ce secret aux autres qui n'est autre que le travail, pour ces résultats qui semblent incroyables, imaginaires et même impossibles pour certains et pourtant ces pourcentages sont réels et vérifiablesMais hélas à la place des félicitations et des encouragements on reçoit très souvent de la diffamation, du mensonge etc... parce que pour eux un Malien ne peut pas faire cela. Pour que l'école Malienne sorte de cette léthargie, il faut encourager le Mérite



pour l'Artisanat de l'APCMM.
Ministère Emploi
Formation_professionnelle



Le Monde

Un cliché viral montre l'épouse du président de la République le visage à l'air libre, quand d'autres sont masqués. Mais à l'époque, en juillet, le port du masque n'était pas encore obligatoire.



Figaro du Mali

VISITE DU M. MOHAMED SALIA TOURE, MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE A L'ASSEMBLEE PERMANENTE DES CHAMBRES DES METIERS DU MALI (APCMM)



Le Ministre Mohamed Salia TOURE a rendu une visite de courtoisie et guidée à l'Assemblée Permanente des Métiers du Mali (APCMM) en compagnie d'une forte délégation de son Cabinet.

Après avoir assisté à la présentation de l'APCMM, le Ministre a remercié l'APCMM pour l'accueil qui lui a été réservé. Il a témoigné sa grande disponibilité et sa volonté d'accompagner l'APCMM qui est au service de l'artisanat pour la formation professionnelle et la création d'emplois.

Le Ministre a annoncé certaines activités du Plan d'Actions de son département en chantier, notamment :

- L'ouverture du Centre de Formation Professionnelle de Senou,
- La Bourse de l'emploi et de formation professionnelle ,
- Projet pour la mobilisation des compétences de la diaspora en partenariat avec l'UNESCO,
- Table ronde sur le financement de la formation professionnelle,
- Rentrée solennelle de la formation professionnelle,
- Programme National de Labélisation des Entreprises,
- États généraux de la formation professionnelle.

La rencontre a pris fin par une visite guidée du Centre de Ressources



FRANCE 24

Alors que le président sortant continuait mercredi de crier, sans preuve, à la fraude, en appelant ses partisans à "inverser" le résultat du scrutin, le président élu a averti que les Américains n'accepteraient pas que sa victoire à la présidentielle américaine ne soit pas respectée.



Bennchico Savadogo

Embrasser son mari quand il dort, l'un des plus beaux gestes d'amour. Mais, de nos jours les femmes préfèrent fouiller les téléphones.



Malick Konate

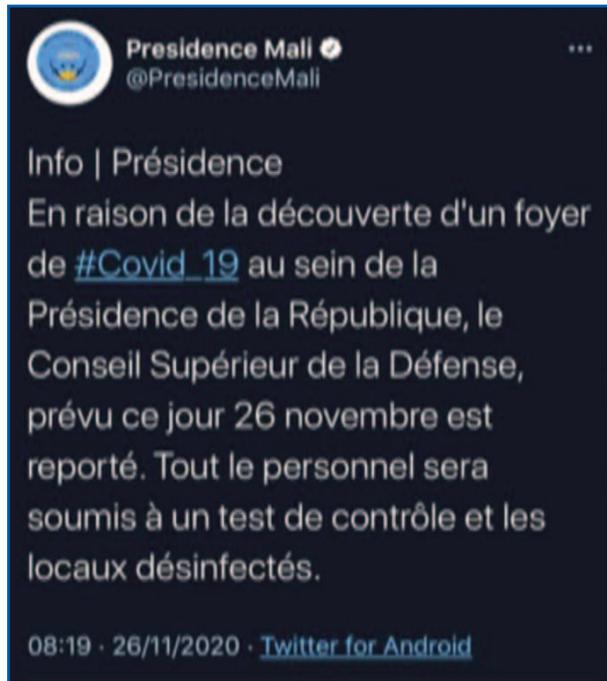
Dites aux enseignants que nous avons mené le combat ensemble. #Article39



Un commandant d'aviation nommé conseiller technique au département de la réconciliation. Je dis bien au ministère de la réconciliation. Commandant Fatmata SANGARE dite Bintou a fait l'Ecole de Guerre des USA à Carlisle, en Pennsylvanie et à l'Ecole d'Etat-major et de Commandement de l'Armée de l'Air des USA, Maxwell AFB, Alabama.



“Je voudrais redire solennellement que je suis innocent des crimes dont m'a accusé lors de cette parodie de justice. Au moment de ces crimes, je n'étais plus aux affaires. L'histoire retiendra que j'avais cédé pacifiquement le pouvoir au président élu en juillet 1993. A la suite de cette situation, de mon gré, j'ai décidé de remettre ma démission au président de la commission de l'union africaine, en tant que haut représentant de l'union africaine pour le Mali et le Sahel. En mon âme et conscience, j'ai jugé préférable de me libérer de ces responsabilités afin d'avoir toute la liberté de me défendre et laver mon honneur, malgré les multiples entraves” a déclaré Pierre Buyoya ce matin au siège de MISAHÉL devant la presse.



Aliou Diallokei

Il y a deux jours, je lisais dans un communiqué signé du Procureur du Pôle Judiciaire Spécialisé que les enquêtes ouvertes suite aux attaques du village d'Ogossagou et celle de Sobane suivent leur cours normal.

Mais certaines nominations du jour laissent à penser que le bout du tunnel n'est pas pour demain.

Malick Konate
On est sur le front... on n'a pas d'effectif sur le terrain... mais on continue de nommer ceux qui sont censés accompagner les jeunes sur le terrain pour des questions stratégiques... sont nommés gouverneurs dans des régions fictives.

Ammy Baba Cisse

Certains craignent les militaires au postes de gouverneurs. Ce sont pourtant des civils qui ont fraudé les élections passées.

Félicitations à l'amazone Kadidia Fofana pour la nouvelle confiance dans l'aventure de la transition.

Le CNSP et le M5 RFP tentent de s'accorder sur certains aspects. Le Mali du dialogue est important. Bravo

Le ministre de la réconciliation nationale à propos de l'accord pour la paix : « On a été intelligent pour mettre en place l'accord en 2 ans et immature pour le mettre en œuvre en 5ans »



Ministre la Réconciliation nationale
Col Major Ismaël WAGUÉ

Mis en place pour 18 mois, le gouvernement de la transition, à travers le ministre de la réconciliation nationale, prend à bras le corps l'accord pour la paix et la réconciliation nationale en vue de trouver une issue favorable, 5ans après sa signature.

C'est dans ce cadre qu'ont débuté ce mardi 24 novembre 2020, à l'ex-Cres de Badalabougou, et ce pour quatre jours, les journées de planification sur l'accord pour paix et la réconciliation au Mali. L'ouverture des travaux était placée sous la présidence du ministre de la Réconciliation nationale, le colonel-major Ismaël Wagué qui était épaulé pour la circonstance par ses homologues de la Jeunesse et des Sports, des Maliens de l'extérieur et de l'Intégration africaine. C'est en présence de l'ensemble des parties signataires de l'accord. Pour le ministre de la Réconciliation nationale, la mise en œuvre de l'accord pour paix est la réconciliation est consignée dans les priorités du plan d'action du gouvernement de la transition. A ses dires, cette 41ème session du Comité de suivi de l'accord, recommande à la partie malienne de l'accord, l'élaboration d'une Feuille de route actualisée de mise en œuvre dudit accord en adéquation avec le calendrier de la transition. C'est dans ce cadre que les présentes journées de planification s'inscrivent en vue de contribuer à l'élaboration d'une Feuille de route consensuelle sur la base d'un chronogramme indicatif. Pour lui, la mise en œuvre de ces actions prioritaires permettra d'accélérer le processus de paix, de sécurité et de développement. Et cela pour la stabilité na-

Mouvement des groupes armés dans la région de Sikasso : Une attaque terroriste repoussée à Boura (Yorosso)



Un détachement de l'armée a été pris pour cible, hier mercredi, dans le secteur de Boura, localité située dans le cercle de Yorosso alors qu'il était en opération de ratissage dans la zone en vue d'enrayer la menace terroriste. Il nous revient que suite à cette attaque, un soldat a été blessé.

Selon des sources concordantes, les assaillants pourraient avoir enregistré des morts ou blessés. Des traces de sang étaient, semble-t-il, visibles sur l'itinéraire emprunté par ces derniers après leur déroute. Des armes, dont un PM et une roquette, ont été découvertes après la fouille d'une forêt ayant servi de repaire aux assaillants.

Rappelons que depuis plusieurs semaines, les localités de Yorosso, de Koutiala et des villages situés le long de la frontière du Burkina Faso sont régulièrement la cible de djihadistes. Au mois de mai 2019, sept personnes ont été tuées dans une double attaque terroriste à Koury et Boura, dans le cercle de Yorosso. D'autres attaques ont été perpétrées à Boura, courant 2020, visant le poste de sécurité et l'exécution de deux agents des Eaux et Forêts après qu'ils eurent passé 24 heures aux mains d'un groupe terroriste.

A. DIARRA

Source : l'Indépendant

tionale, sous régionale et internationale.

Il est important de signaler qu'au total 1 330 membres de groupes armés ont achevé le processus et, en janvier 2020, les premiers bataillons de l'armée malienne reconstituée, forte de plus de 400 hommes, ont commencé à se déployer à Kidal, Tombouctou et Gao. Cependant, l'accélération du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration a connu quelques difficultés, comme le peu d'intérêt du Gouvernement à l'égard des membres nouvellement intégrés des Forces armées maliennes, un retard de trois mois dans la publication des décisions officielles d'attribution des grades et des nominations militaires et l'insuffisance du matériel.

Bréhima DIALLO

Source : Le 22 Septembre

Mali : Nomination massive de militaires à la tête des régions

Suite au nouveau découpage régional, le nombre de régions maliennes passe de 15 à 20. À cette occasion, 13 militaires proches d'Assimi Goïta, le vice-président chargé des questions de défense et de sécurité et homme fort de la junte, ont été nommés à la place de civils pour diriger la plupart des régions.

Ils n'étaient jusque-là que cinq militaires sur les quinze gouverneurs de régions au Mali. Mais avec le nouveau découpage régional, ils sont désormais treize militaires et sept civils pour les vingt régions. Le vice-président de la transition, le colonel Assimi Goïta, chargé des questions de sécurité et de défense, et le ministre malien de l'Administration territoriale – son camarade de promotion – ont eu la haute

main sur ces nominations.

APPLIQUER LA NOUVELLE POLITIQUE DE DÉFENSE

Au Mali, le gouverneur de région est le représentant du pouvoir central. C'est un homme clé à l'intérieur du pays. À Gao et Taoudéni, deux régions du nord du pays, ou encore à Mopti, au centre, des militaires sont à la tête des régions. Selon un proche du vice-président, ces nominations ont pour but d'appliquer la nouvelle stratégie de défense et de sécurisation des populations maliennes.

Dans les rangs de la classe politique locale, ces nominations provoquent déjà des grincements de dents. Même réaction du côté des défenseurs des droits humains, qui rappellent que le nom d'un nouveau gouverneur nommé figure dans un récent rapport de l'ONU, pour « prise de décisions douteuses », lors d'un redéploiement programmé d'éléments de l'armée malienne dans le Nord, fin 2019.

Source: RFI

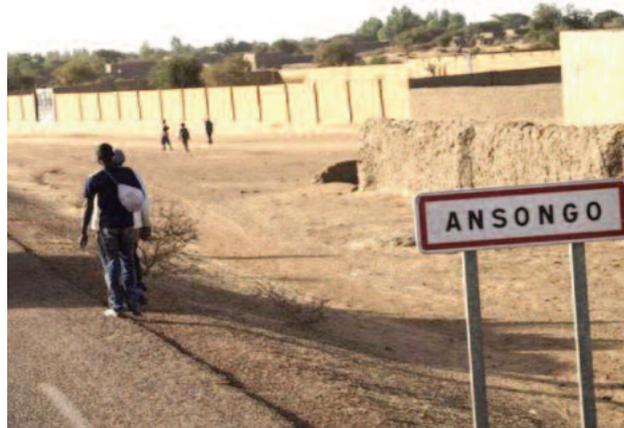


Ansongo : Un chef de famille exécuté pour avoir refusé de verser la « zakat » (impôt islamique)

Selon des sources concordantes, un chef de famille a été récemment exécuté dans le secteur d'Ansongo, pour n'avoir pas versé sa « Zakat ». Les mêmes sources précisent que sa famille a été séquestrée par les assaillants qui exigent toujours le versement de ladite « zakat » sur leur bétail composé en partie de moutons.

Les groupes terroristes imposent aux résidents des localités qu'ils contrôlent le versement de la zakat conformément à la charia. Les personnes, qui refusent de s'acquiescer de cette injonction djihadiste, sont tuées ou déportées et parfois soumises à une corvée ou enrôlées de force. Précisons que la « zakat » versée vient renforcer le trésor de guerre des groupes djihadistes.

Ajoutons-y qu'au nord et au centre, divers groupes terroristes s'adonnent au prélèvement de la « zakat » sur les maigres ressources des popu-



lations locales. La gestion de cette dime est souvent à l'origine des rivalités entre djihadistes notamment dans le delta central du Niger où l'EIGS et la Katiba Macina sont régulièrement à couteaux tirés.

A DIARRA

Source : l'Indépendant

Après une première incursion meurtrière lundi : Minima Kanda à nouveau sous les tirs djihadistes



Les groupes terroristes ont, à nouveau, fait entendre la poudre, mardi dans le village de Minima Kanda, avec pour objectif d'écraser la résistance des chasseurs donzos. Ces derniers, bien qu'affaiblis suite à l'incursion du lundi, semblent avoir renforcé leur dispositif avec le ralliement d'autres chasseurs venus de divers endroits du cercle de Bankass. Les derniers combats, qui n'ont pas connu les mêmes atrocités que les précédents, notamment ceux du lundi ayant causé la mort de plusieurs personnes, ont baissé d'intensité après l'arrivée d'un détachement des FAMA.

Au regard de la tension qui prévaut depuis au moins trois jours dans la zone et de la mobilité de groupes terroristes et milices armées, les hostilités pourraient reprendre à tout moment.

Une dizaine de tués à Minima Kanda

Et, face à la situation, une opération de ratissage s'impose dans cette localité où des risques d'un éventuel massacre sont plus qu'évidents. Rappelons que lors de l'attaque du lundi dernier, au moins une dizaine de personnes ont été tuées. Des corps sans vie, dont certains brûlés, d'autres méconnaissables en raison de la brutalité et de l'ignominie des hommes sans foi ni loi, jonchaient le sol de Minima Kanda. Des habitations et greniers ont aussi été incendiés. De nombreux habitants ont été contraints de fuir le village pour trouver asile dans d'autres localités censées être beaucoup plus en sécurité.

Comme nous l'annoncions dans notre parution d'hier mercredi, l'attaque de Minima Kanda a été perpétrée par des milices armées appuyées de groupes terroristes pour venger l'exécution en octobre dernier, d'une vingtaine de civils à Libé, toujours dans le cercle de Bankass.

A. DIARRA

Mali : La direction générale de la CANAM fermée pour 48 heures COMMUNIQUE DE PRESSE/CANAM



La Direction Générale de la CANAM informe l'opinion publique et les assurés AMO, que certains agents de la Direction Générale, Immeuble DAOU, ont été déclarés positifs à la maladie à Coronavirus (Covid 19). Il a été instruit, ce jour, mercredi 25 novembre 2020, à tous les agents de la Direction Générale de faire le TEST COVID 19. Compte tenu de la situation, la Direction Générale de la CANAM a décidé de la fermeture, pour 48 heures, à compter de ce mercredi 25 novembre 2020, de l'immeuble DAOU, près du Monument de l'Obélisque, ACI 2000 (bougie ba). Cette période sera mise à profit pour une désinfection totale des locaux dudit bâtiment.

Face à la recrudescence de la maladie à Coronavirus, (Covid 19) au Mali, la Direction Générale invite, par ailleurs, tout le personnel et les usagers à faire siens les outils de lutte contre cette pandémie, à savoir l'utilisation des masques, du gel hydroalcoolique mis à disposition à l'entrée de tous les bâtiments de la CANAM. Conformément à plusieurs directives des pouvoirs publics, la Direction Générale de la CANAM a, en effet, mis à la disposition de tout le personnel un lot suffisant d'outils de lutte contre la Covid 19. Tout comme le personnel, aucun usager ne peut accéder aux bâtiments de la CANAM sans le respect strict des mesures de lutte ainsi édictées, à savoir le port obligatoire du masque, le lavage des mains aux savons et l'utilisation du gel hydroalcoolique.

La Direction Générale appelle au respect strict des mesures barrières afin de lutter efficacement contre la maladie à Coronavirus, (Covid 19).
Bamako, le 25 novembre 2020

Le Directeur Général
Mahamane Baby

OCLEI

EN **10**
QUESTIONS

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE

1. Qu'est-ce que l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite ?

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) est un service public malien chargé de la lutte contre l'enrichissement illicite.

L'enrichissement illicite est le fait pour un agent public (fonctionnaire civil ou militaire, élu, contractuel de l'Etat ou des collectivités territoriales, etc.) d'avoir des biens (maisons, voitures, argent en banque ou en espèces, etc.) ou un train de vie (dépenses) qui n'ont pas de rapport avec ses revenus légitimes (salaires, primes, héritage, etc.).

2. Pourquoi un Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite au Mali ?

L'OCLEI a été créé pour lutter contre la corruption sous l'angle de l'enrichissement illicite. L'OCLEI se distingue des autres structures par le fait qu'il est la seule structure chargée de la prévention de l'enrichissement illicite. A cet effet, il est chargé d'exploiter les déclarations de biens, mène des enquêtes, réunit la preuve de l'existence des biens. Les fonctionnaires concernés ont la latitude de se justifier à toutes les étapes de la procédure.

3. Quelles sont la mission et les attributions de l'OCLEI ?

L'OCLEI a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous-régional, régional et international pour une lutte efficace et coordonnée contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que des officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigation dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite. A ce titre, il propose toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites. (Article 4 de l'Ordonnance n°2015-032/P-RM du 23 septembre 2015 portant création de l'OCLEI)

4. Quelle est la composition de l'OCLEI ?

L'OCLEI comprend douze membres :

- trois magistrats désignés par le Président de la République ;
- un cadre désigné par les Administrations financières ;
- un Communicateur, désigné par la Haute Autorité de la Communication (HAC) ;
- un représentant du Secteur privé, désigné par le Conseil national du Patronat du Mali (CNPM) ;
- un Expert-comptable, désigné par l'Ordre des Experts-comptables ;
- un spécialiste en passation des marchés publics, désigné par l'Autorité de Régulation des Marchés publics et Délégations de services (ARMDS) ;
- deux Officiers de Police judiciaire, dont un de la Gendarmerie et un de la Police, désignés par le ministre chargé de la Justice sur proposition du ministre chargé de la Sécurité ;
- un représentant des Organisations Non Gouvernementales s'occupant des questions de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, désigné par le Conseil national de la Société civile ;
- un représentant des défenseurs des Droits humains, désigné par la Commission nationale des Droits de l'Homme.

Le mandat des membres de l'OCLEI est de quatre ans, renouvelable une fois. Le renouvellement se fait par moitié tous les quatre ans.

5. Quels sont les rapports de l'OCLEI avec les autres structures de contrôle ?

Il n'y a pas de relations hiérarchiques ou de subordination entre l'OCLEI et les autres structures de contrôle. Les relations sont fonctionnelles. Concrètement :

- l'OCLEI reçoit, à sa demande :
 - tous les rapports d'activités et d'audits des autres structures de contrôle et de supervision,
 - toutes autres informations communiquées par les autres structures, les organes de poursuites et les Officiers de Police judiciaire,
 - tout document ou information utile pour la détection des faits d'enrichissement illicite.

6. Qu'est-ce que la déclaration de biens ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. Il s'agit d'un document dans lequel l'agent public déclare son identité et dresse la liste de tous les éléments de son patrimoine. La déclaration de biens précise les revenus (salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues), les biens meubles (véhicules, meubles et bijoux de

valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales), les biens immeubles (maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, élevages, terrains nus). Il s'agit des revenus et des biens situés au Mali ou à l'étranger. Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives (exemples : titres fonciers, lettres d'attribution, concessions rurales ou urbaines).

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné au début et à la fin de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration des biens. Elle doit être renouvelée chaque année au plus tard le 31 décembre.

7. Qui sont les personnes assujetties à la déclaration de biens ?

Sur la base de l'article 9 de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014 portant prévention et répression de l'enrichissement illicite, les personnes suivantes sont assujetties à la déclaration de leurs biens :

- les Présidents et chefs des Institutions de la République ;
- les ministres et les personnes ayant rang de ministres ;
- le Vérificateur général, son adjoint et les Vérificateurs ;
- le Médiateur de la République ;
- les membres de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite ;
- les membres de la Cellule nationale de Traitement des Informations financières (CENTIF) ;
- les Président de conseil d'administration des organismes personnalisés ;
- les Gouverneurs ;
- les Ambassadeurs et Consuls généraux ;
- les Préfets et Sous- préfets ;
- les Elus nationaux, régionaux, locaux et communaux ordonnateurs ou ordonnateurs délégués de budget ; Les Secrétaires généraux des départements ministériels ;
- les Directeurs nationaux ou généraux des services et entreprises publiques ;
- les Directeurs des finances et du matériel des départements ministériels et ceux qui en font office au niveau des institutions de la République ;
- les Premiers responsables des autorités ou institutions de régulation sectorielle ;
- les Chefs de juridiction et de parquet, les magistrats du siège, du parquet et de l'ordre administratif ;
- les Chefs d'Etat-major, Directeurs, Chefs de services centraux et assimilés de l'armée, de la Gendarmerie nationale, de la Police nationale, de la Garde nationale, et de la Protection civile ;
- les Directeurs régionaux des services et entreprises publiques ;
- les Régisseurs ;
- le Chef du Bureau des Domaines et du Cadastre ;
- tous agents de l'Etat, des Collectivités locales ou des Etablissements administratifs publics chargés de la fonction d'ordonnateurs ou de comptables publics ;
- tous responsables chargés de la passation des marchés publics ;
- et tous responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

8. Comment saisir l'OCLEI ?

L'OCLEI peut être saisie par toute personne ou morale, malienne ou non par voie de dénonciation. Celle-ci peut être faite :

- par lettre écrite ;
- par tous les moyens électroniques de communication (email, sms, tweet,...)
- par contact physique avec l'Unité des Plaintes et des Dénonciations ;

- par dénonciation publique ou anonyme
- par voie de presse
- par appel au numéro vert de l'OCLEI : 80 00 22 22
- par l'exploitation des dossiers de déclaration de bien
- par l'exploitation des rapports des structures de contrôle...

9. Quels sont les moyens d'action de l'OCLEI ?

En cas d'incohérences manifestes et injustifiées sur l'évolution du patrimoine d'un assujetti, l'OCLEI peut :

- décider de mener des investigations appropriées ;
- se faire communiquer tous les documents ou pièces justificatives de nature à le renseigner sur les éléments de déclaration de l'intéressé ;
- procéder à l'audition des personnes dont il estime le témoignage nécessaire, sans que ces dernières ne puissent lui opposer un éventuel secret professionnel ;
- requérir des banques et établissements de crédits aux fins de lui fournir tous renseignements sur l'état des comptes de dépôt ou des valeurs dont le déclarant, son conjoint marié sous le régime de la communauté et ses enfants mineurs sont détenteurs ;
- requérir du Chef de Bureau des Domaines et du Cadastre ou du Gestionnaire de la propriété foncière, un inventaire des biens immeubles immatriculés ou en cours d'immatriculation au nom du déclarant, de son conjoint marié sous le régime de la communauté et de ses enfants mineurs.

10. Quelle est la suite donnée aux cas avérés d'enrichissement illicite ?

Les cas avérés, sur la base de la documentation et des enquêtes, sont soumis à l'appréciation du Conseil de l'OCLEI qui souverainement décide de la suite à donner, à travers des délibérations statutaires. Les dossiers retenus sont transmis au procureur de la République chargé du Pôle économique et financier. Le procureur apprécie l'opportunité de la poursuite. Sur la base des rapports de l'OCLEI, peut faire passer directement les affaires en jugement au Tribunal correctionnel avec ou sans enquête par un juge d'instruction.

Il peut procéder à la condamnation de la personne poursuivie : une peine d'emprisonnement d'un à trois ans pour des montants inférieurs à 50 millions, de trois à cinq ans pour des montants de plus de 50 millions de francs CFA, nonobstant une amende équivalant au montant de ses biens illicites. En outre, tous les biens illicites seront confisqués et restitués à l'Etat.

Les personnes morales (sociétés, entreprises, associations) peuvent être aussi faire l'objet de condamnation. Elles peuvent être exclues des marchés publics. Elles peuvent être fermées temporairement pour une période de cinq an, ou même être dissoutes.

Adresse de l'OCLEI

BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN
Tel : +223 2029 12 29 / Numéro vert : 80 00 22 22
Boite Postale : E3977
Email : ocleisg@gmail.com / Site web : www.oclei.ml



Syndicat de l'EDM-SA : “Nous produisons et vendons en perte”

Le syndicat général de l'Énergie du Mali (EDMsa) était face à la presse pour faire le point de la situation dont le personnel de ce service est confronté. En interpellant l'opinion nationale et internationale, le Secrétaire général a annoncé que l'énergie n'a pas un problème de management mais plutôt un problème d'investissement.

Pour assurer le fonctionnement du secteur énergétique, le SG du syndicat de l'EDMsa, Abdoulaye Cissé, a laissé entendre que l'incapacité du Gouvernement est sur les lèvres des agents de l'énergie du Mali depuis un certain temps.

Parmi les neuf Directeurs généraux qui ont dirigé ce service, selon le SG Cissé, deux seulement ne sont pas issus de l'EDMsa. Il s'agit d'Amadou Diarra qui a démissionné après 3 mois de services et Sambou Wagué qui a dirigé pendant 6 mois. « **Nous allons mettre l'État en garde parce que certains personnels ne jouent pas pleinement leur rôle pour l'agencement de cette structure** », a-t-il affirmé.

Depuis plus de trente ans, aucun barrage hydroélectrique n'a été construit en termes de production pour assurer le développement énergétique de notre pays. Le parc de production de l'EDMsa, dira-t-il, est alimenté par les

barrages hydrauliques et par les centrales thermiques notamment les groupes électrogènes. Pour un chiffre d'affaire de 210 milliards FCFA, selon lui, l'EDMsa investit plus de 70 milliards FCFA pour l'alimentation des groupes électrogènes afin de donner de l'électricité aux Maliens, sans oublier la charge d'exploitation.

Depuis 2003, Abdoulaye Cissé, a révélé que les tarifs sont bloqués ce qui affecte l'investissement du Gouvernement. « **Nous vendons en perte car l'investissement se trouve dans les tarifs. Nous ne vendons pas en valeurs ajoutée mais nous ne vendons que de l'électricité. La différence doit être compensé en subvention par l'État. Et ces subventions ne tombent pas et même si ça tombe, elle sera versée au compte des taxes et impôts** », a-t-il révélé.

Aux dires de la partie syndicale, l'EDMsa est sévèrement endettée au niveau des banques.

Il a aussi dénoncé le manque de volonté de certains cadres de l'énergie. D'autres part, il a souligné que les agents sont au four et moulin afin de satisfaire la clientèle et d'assurer le développement énergétique du Mali. Depuis l'indépendance jusqu'à nos jours, la partie syndicale de l'énergie du Mali a regretté que l'État n'a mené aucune campagne en faveur de du développement énergétique au Mali. L'EDMsa est plombée par l'État. Aussi, poursuivra-t-il, plus 2300 personnels dépendent de ce service. Dans cette dynamique, les syndicalistes ont jugé nécessaire que la faute incombe à l'État et non à des agents, avant de déclarer ceci : « sans indépendance énergétique, il n'y a pas de développement ». A cette occasion, Mme Drabo Fatou Kouyaté exhorte le gouvernement à multiplier ses efforts afin d'appuyer l'EDM sa à s'épanouir. « **Nous voulons faire notre travail parce que ce service a besoin de nous. Il s'agit d'améliorer les conditions de travail et de vie des travailleurs** », a-t-elle précisé. Le secrétaire à l'organisation de l'EDMsa, Adama Dembélé, a souligné le fait que la coupure est provoquée par les pannes successives que les trois machines de la centrale de Balinguè provoquent. « **Cette année, le délestage sera énorme parce que l'EDMsa n'a pas pu assumer sa responsabilité par le manque de volonté de certains responsables** », a-t-il conclu.

■ Ibrahim Sanogo

Blanchiment des capitaux et financement du terrorisme : L'ordre des notaires à l'école de la CENTIF

Le ministre de la Justice et des droits de l'homme, Mohamed Sida DICKO, a présidé ce mardi 24 novembre 2020, l'ouverture de la session de formation des notaires sur la « Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme » à l'Hôtel Millénum de Bamako. Initiée par la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) du Mali, cette rencontre avait pour objectif de renforcer les capacités des notaires sur le contenu de la Loi N°2016-008 du 17 mars 2016 relative à la Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme.

A l'ouverture des travaux, le ministre Mohamed Sida DICKO a souligné que cette session se tient à un moment où notre pays, à l'instar d'autres États du Sahel, est confronté à la montée et à la persistance des phénomènes liés au terrorisme et aux autres formes de criminalité transnationale organisée.

De même, a-t-il fait savoir, face aux difficultés qu'ils rencontrent dans l'application de la loi relative à la Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme, les notaires, par l'intermédiaire de leur Ordre, ont exprimé le besoin de renforcer leurs capacités afin de mieux appréhender les dispositions de ladite Loi.

Au-delà de l'expression de la volonté politique de notre pays de lutter contre ces phéno-

mènes, cette Loi est un instrument entre les mains des acteurs chargés aussi bien des renseignements que des procédures judiciaires auxquelles ils peuvent donner lieu.

Cependant, une lutte efficace contre le Terrorisme et les infractions connexes passe nécessairement par une synergie d'actions des intervenants à différents niveaux.

À cet égard, le rôle de la CENTIF, service chargé de la collecte des renseignements, est d'une importance capitale. Cela justifie pleinement la nécessité de faire respecter, scrupuleusement, la loi, par les assujettis en ce qui concerne l'obligation de transmission à la CENTIF des Déclarations d'Opérations suspectes (DOS).

« L'importance des Déclarations d'Opérations suspectes par les offices notariaux

à la CENTIF et les appréhensions des Notaires par rapport à la protection de leur clientèle sont des préoccupations conciliables dans la mesure où il s'agit du respect de Loi », a reconnu le Garde des Sceaux. Avant de terminer, le ministre DICKO a tenu à saluer les responsables de la CENTIF pour cette initiative tout en exhortant à multiplier de ce genre de formation, notamment en direction des acteurs de la justice chargés de la lutte contre la corruption et la délinquance économique et financière.

Avant l'intervention du ministre, le président de l'Ordre, Me Yacouba M. KEITA, a souligné que les Notaires occupent une place de choix parmi les assujettis de la Loi, en raison de la nature des opérations et de l'importance des flux financiers qui passent par leurs cabinets. Pour cette raison, dit-il, une telle formation à l'intention de cette corporation est parfaitement justifiée.

Pour sa part, la secrétaire générale de la CENTIF, Mme Touré Aminata DEMBELE, a indiqué que la corporation des Notaires constitue un maillon essentiel dans la prévention et la répression contre la criminalité financière. De même, a-t-elle expliqué, ce séminaire offre non seulement un cadre de dialogue entre la CENTIF et la corporation notariale, mais aussi une occasion pour les notaires de s'approprier désormais de la Loi pour en assurer une saine application. Par ailleurs, ledit séminaire vise aussi à permettre à la CENTIF d'accéder à une base substantielle de renseignements.

Abdoulaye OUATTARA / Afrikinfos-Mali



Violences faites aux femmes : La COVID-19 comme facteur de risque de violences domestiques

Le 25 novembre est consacré « Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes ». Ce mercredi 25 novembre, le Mali, à l'instar du monde, entier célèbre cette journée qui vise à sensibiliser l'opinion, dans le sillage de la déclaration sur l'élimination de la violence à l'encontre des femmes, adoptée en 1993, par l'Assemblée générale des Nations unies.



La couleur retenue par cette journée est l'orange qui symbolise un monde meilleur pour les femmes et les filles. On connaît également cette journée sous le nom de Orange Day. La journée marque le début de la campagne des 16 jours d'activisme qui s'étend jusqu'au 10 décembre 2020 sous le thème global « Orangez le monde : financez, intervenez, prévenez, collectez ! ».

L'ONU révèle que depuis l'apparition de la Covid-19, les types de violences contre les femmes et les filles, et surtout la violence domestique, se sont accrus. « La crise s'est accompagnée d'une hausse subite des cas signalés de violences domestiques, au moment même où différents services de justice et d'accueil sont réaffectés à la lutte contre la pandémie », constate le rapport du Secrétaire général des Nations Unies. Antonio Guterres appelle à une action mondiale de sensibilisation, de mobilisation et de partage des connaissances et des innovations.

Selon des données de l'ONU Femmes publiées fin septembre, le confinement a fait augmenter les plaintes ou appels aux autorités pour des violences domestiques de 30 % à Chypre, 33 % à Singapour, 30 % en France ou 25 % en Argentine. Au niveau mondial, seul un pays sur huit a mis en place des mesures pour atténuer les effets de la pandémie sur les femmes et les filles, selon l'ONU Femmes. La même organisation révèle sur son site que 243 millions de femmes et de filles avaient été victimes d'abus sexuels commis par un partenaire intime au cours des 12 mois précédents.

Par ailleurs, un communiqué du mouvement féministe Planning familial révèle 81 crimes de féminicides recensés en 2020. À terme, rapporte l'AFP, les conséquences du coronavirus sur les droits des femmes pourraient être très graves. En juillet, les Nations Unies ont averti que six mois de restrictions sanitaires pouvaient entraîner 31 millions de cas supplémentaires de violences sexistes dans le monde, 7 millions de grossesses non désirées, et mettre en péril la lutte contre les mutilations génitales féminines et les mariages forcés. Durant les deux semaines d'activisme allant du 25 novembre au 10 décembre 2020, des campagnes de sensibilisation se tiendront sur les réseaux sociaux pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes dans le monde.

T. CAMARA / Source : Essor

Démission de Pierre Buyoya de la MISAHEL : Avait-il vraiment le choix ?



L'ancien Président de la République burundaise, Pierre Buyoya, Haut Représentant de la Mission de l'Union Africaine pour le Mali et le Sahel (MISAHEL), était face à la presse, le mercredi 25 novembre 2020, pour faire part de sa décision de démissionner suite à sa condamnation par la Cour Suprême de Burundi dans l'assassinat du Président Melchior Ndadaye, le 21 octobre 1993. Mais avait-il vraiment le choix, quant on sait que le vin était tiré depuis le 19 octobre dernier et que c'est lui qui refusait de le boire ?

En effet, le 19 octobre dernier, la Cour suprême du Burundi condamnait Pierre Buyoya et 18 autres proches à la perpétuité pour l'assassinat du président Melchior Ndadaye qui a plongé le pays dans une décennie de guerre civile ayant fait plus de 300 000 morts. L'ancien président Pierre Buyoya avait ainsi été condamné par contumace à la prison à perpétuité pour « **attentat contre le chef de l'État, contre l'autorité de l'État et attentat tendant à porter le massacre et la dévastation** ».

Dix-huit autres personnalités de la haute administration burundaise de son époque, militaires et civils, avaient été condamnés à la même peine, alors que trois autres écopent de 20 ans de prison pour « complicité » pour les

mêmes crimes. Un seul accusé, l'ancien Premier ministre de transition, Antoine Nduwayo, avait été acquitté, alors que cinq personnalités parmi elles, dont quatre anciens hauts gradés de l'armée en prison depuis près de deux ans, étaient dans le box des accusés pour le procès qui s'est tenu à Gitega de novembre 2018 à septembre dernier.

Quand le verdict est tombé le 19 octobre dernier, Pierre Buyoya, au lieu de démissionner, avait fait savoir qu'il réfutait ce verdict. Il avait promis de faire appel de ce verdict de la Cour suprême de son pays. Vu qu'il vient de démissionner plus d'un mois après le verdict, il y a lieu de se demander son appel a eu une suite favorable. Qu'en est-il donc ? Là-dessus, il ne dit rien, il se contente encore à ce jour de clamer son innocence dans ce crime, et parle à présent de saisir des juridictions nationales et internationales.

« **Il y a quelques jours, la Cour suprême de mon pays a rendu un arrêt arbitraire et inique contre 17 anciens responsables politiques du Burundi, dont moi-même, dans lequel nous sommes condamnés, pour soi-disant avoir trempé dans l'assassinat du Président Melchior Ndadaye, le 21 octobre 1993. Le procès de l'assassinat du Président Ndadaye, qui nous a**

été intenté, est vieux de 27 ans, il a été régulièrement instruit et jugé, mais surtout il est frappé de prescription selon la loi burundaise.

Pour des raisons que j'ignore, les dirigeants de mon pays ont instruit la justice de rouvrir le dossier, et le plus curieux est que le tribunal a dressé tout un tas d'obstacles pour nous empêcher de faire valoir nos moyens de défense : refus de visa à nos avocats étrangers, refus à nos avocats burundais d'accéder au dossier, refus de la greffe de réceptionner nos dossiers d'appel, bref tout a été orchestré pour nous condamner à huis clos », a-t-il déclaré ce mercredi face aux hommes de médias.

Il n'avait pourtant rien dit de tout cela lors de sa première conférence de presse tenue le lendemain de la tombée du verdict de la Cour suprême de Burundi. Aussi, pourquoi s'était-il alors gardé de présenter sa démission ? Est-ce à dire qu'il lui a été poliment demandé de présenter sa démission ? Apparemment, l'homme n'a pas eu assez de choix !

■ Yama DIALLO

Après avoir demandé la modification des deux décrets sur le CNT : Le M5-RFP propose à Assimi Goïta la signature d'un accord de collaboration

Le Mouvement du 5 Juin – Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) a adressé une correspondance, le 16 novembre 2020, au vice-président de la transition, Colonel Assimi Goïta pour faire des propositions sur la mise en place du Conseil national de transition (CNT) et pour proposer la signature d'un Accord de Collaboration clair et sincère. « En l'absence de toute concertation dans leur élaboration et au regard des insuffisances criardes des deux décrets du 09 novembre 2020 relatifs au CNT, nous demandons leur modification... Nous fondant sur l'affirmation de votre souhait d'une collaboration étroite avec le M5-RFP, nous proposons la signature d'un Accord de Collaboration clair et sincère pour réussir une Transition de rupture et de refondation d'un Mali Nouveau », révèle la correspondance du M5-RFP sous la plume de Dr. Choguel Kokala Maïga, président du comité stratégique du M5-RFP.

■ **Monsieur le Vice-Président, faisant suite à la rencontre du samedi 14 novembre 2020 au Ministère de la Défense, à votre demande, avec la délégation du Comité Stratégique du Mouvement du 5 Juin – Rassemblement des Forces Patriotiques (CS/M5-RFP), nous avons l'avantage de vous notifier nos propositions ci-après relatives à la mise en place du Conseil National de Transition (CNT), et pour un éventuel Accord de Collaboration afin d'insuffler une nouvelle dynamique de gestion de la Transition** », souligne la correspondance du M5-RFP adressée, le 16 novembre 2020, au vice-président de la Transition, Colonel Assimi Goïta. Selon le M5-RFP, il y a eu des insuffisances criardes et une absence de concertation dans l'élaboration des deux décrets du 09 novembre 2020 relatifs au CNT (Conseil national de transition). A cet effet, le M5-RFP a demandé la modification des deux décrets afin de permettre la prise en compte de ses préoccupations et celles des autres composantes des forces vives de la Nation. Pour le M5-RFP, il y va de la stabilité et des enjeux de la Refondation. « **Nous fondant sur l'affirmation de votre souhait d'une collaboration étroite avec le M5-RFP, nous proposons la signature d'un Accord de Collaboration clair et sincère pour réussir une Transition de rupture et de refondation d'un Mali Nouveau (Mali Koura) en lieu et place de la transition de continuité en cours. Pour ce faire, il y a impérativement un préalable à cette collaboration** », précise le M5-RFP. Selon le M5-RFP, il faut nécessairement opérer un re-

centrage du processus de transition axé sur les attentes réelles et légitimes du Peuple malien, à travers notamment une appropriation du concept de « changement de système » de gouvernance au Mali ; la mise en œuvre d'une stratégie concrète de sécurisation des personnes et de leurs biens sur l'ensemble du territoire ; les poursuites judiciaires contre les auteurs des tueries et exactions contre des manifestants pacifiques les 10, 11 et 12 juillet 2020 à Bamako et dans les régions ; l'audit des finances publiques et parapubliques, les cadastres domaniaux et miniers, l'aliénation du patrimoine immobilier de l'Etat, les projets sectoriels, les Institutions de la République, les grandes administrations (EPICs, EPAs : EDM, PMU, CMDT, AGEFAU, etc.) ; une lutte implacable et irréversible contre la corruption, la mauvaise gestion et toutes les autres formes

de délinquance financière ; la relecture intelligente de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger ; la fixation d'un cadre, les conditions et un chronogramme pour le processus de refondation de l'État malien, en opérant de façon consensuelle les réformes politiques, institutionnelles, électorales, territoriales et administratives pertinentes. Conscient de sa responsabilité historique devant le Peuple malien dans le changement intervenu le 18 août 2020, le M5-RFP affirme être engagé pour la réussite de la Transition, afin de préserver la vision et les impératifs du Changement qui sont à la base du mouvement national patriotique enclenché le 5 juin 2020.

Aguibou Sogodogo
Source : Le Républicain- Mali



Refondation de l'État : Le plan mmc !

Dans une interview accordée au quotidien national « L'Essor », le ministre de la Refondation de l'État, chargé des Relations avec les Institutions de la République, Mamadou Mohamed Coulibaly, a mis l'accent sur les démarches à adopter pour réussir la refondation de l'État tant réclamée par le peuple malien. En plus des réformes politiques et institutionnelles, la restauration de la confiance entre gouvernés et gouvernants, la restauration de l'autorité de l'État, la reconstruction du tissu social...sont envisagées.

Le peuple malien, dans son ensemble, attend du gouvernement de la transition, la refondation de l'État. Ce travail, le ministre en charge de la question, compte le faire avec tout le peuple, en écoutant et en impliquant tous. A nos confrères de l'Essor, le ministre Mamadou Mohamed Coulibaly a confié que le Mali qui, depuis 2012, est confronté à une crise multidimensionnelle a besoin d'une refondation. Les choses, à son avis, doivent être revues. Plusieurs actions doivent être entreprises pour réussir cette mission de refondation de l'État malien, selon le ministre.

Dans un premier temps, il trouve nécessaire le rétablissement de la confiance entre gouvernants et gouvernés. « **Maintenant, dans un premier temps, il nous appartient de rétablir la confiance du Malien aux institutions** », a confié le ministre Mamadou Mohamed Coulibaly à l'Essor. La restauration de l'autorité de l'État est la priorité pour ce membre du gouvernement de Moctar Ouane. « **Et pour cela, il faut que l'État soit présent sur l'ensemble du territoire, que les services sociaux de base soient rétablis dans les endroits où ils sont interrompus et que l'administration soit présente partout. Nous avons également les problèmes de paix et de sécurité** », a-t-il laissé entendre.

Le ministre de la Refondation de l'État, chargé des Relations avec les Institutions souhaite également réussir, en 18 mois, à reconstruire le tissu social.

Pendant les 18 mois de la transition, une nouvelle Constitution doit être élaborée, la loi électorale doit être refaite, les règles du jeu politiques au Mali doivent être redéfinies... « **Il nous faut travailler en même temps à améliorer la gouvernance. Déjà, on est dans la démarche de la décentralisation,**

également de la déconcentration pour une régionalisation qui va nécessairement amener les questions de réorganisation territoriale, de redécoupage administratif. Il faudra certainement revoir également le découpage électoral lui-même, avant d'arriver au processus référendaire et électoral », affirme le ministre Coulibaly.

Le patron du département de la Refondation de l'État compte, selon ses propos, écouter les Maliens, demander leurs avis pour réussir tous ces chantiers. Pour lui, « **la refondation ne peut pas être le travail d'un seul cabinet et ni du seul gouvernement** ». Chacun doit, à son avis, jouer sa partition.

Parlant du nouveau projet de la Constitution, le ministre Coulibaly affirme qu'il doit « **prendre en compte toute la diversité de la Nation, il doit répondre aux besoins d'inclusion des populations maliennes souvent en marge à cause de la langue étrangère que l'état utilise** ». Aussi, ajoutait-il, il va aussi falloir poser des actes concrets que les populations pourront apprécier dans l'effort d'amélioration de la gouvernance. « **Donc, il faudra lutter contre l'impunité, l'injustice et toutes les pratiques de corruption qui sont à la base de toutes les difficultés que nous connaissons aujourd'hui dans notre société. Tout cela marque notre volonté de faire du processus, un processus participatif avec la confiance retrouvée du citoyen en l'état** », a-t-il martelé.

Le ministre Mamadou Mohamed Coulibaly a profité également de cette interview pour se prononcer sur les mouvements de grèves. Pour lui, ceux qui revendiquent doivent prendre en compte l'exception de la période. « **Quand les gens revendiquent, cela est un droit qui**



leur est reconnu. Mais on peut se poser parfois des questions sur le moment. Nous avons constaté que le pays était en mal. Nous sommes en train d'essayer de comprendre comment pouvoir apporter des réponses pour corriger les défaillances au niveau de l'Etat. Peut-être que le moment n'est pas bien choisi que le front social se mette en ébullition, parce que cette situation nous empêche de travailler à répondre à la demande justement, et à mettre en place les solutions qui vont satisfaire leurs demandes », a-t-il dit.

Ce qu'il souhaite, que les acteurs aident le gouvernement de Transition à pouvoir ensemble déterminer les voies de solutions qui s'imposent aujourd'hui.

Boureima Guindo
Source : Le Pays- Mali



Crise socio-politique : Le boulet du CNT aux pieds de la junte

Après un début très difficile de la transition, l'heure n'est plus aux oukases et actes unilatéraux de renforcement d'un pouvoir kaki mais plutôt à l'union des cœurs et des esprits. De tout compte fait, le pays doit continuer d'exister.

Dans l'hypothèse très peu plausible de rendre difficile la vie aux autorités de la transition et de tout rejeter en bloc, la situation risquerait d'être plus compliquée que n'était la situation précédente. Un scénario devrait s'imposer pour éviter une grave crise politique : inviter toute la classe politique autour d'une table pour discuter à fond de tous les problèmes qui assaillent notre gouvernance. Si les autorités de la transition s'inscrivaient dans cette dynamique, la quasi-totalité des partis politiques seront dans l'obligation patriotique de soutenir les actions du gouvernement pour nous faire sortir de l'impasse politique créée et entretenue par la junte par sa boulimie du pouvoir. Ce qui pourrait conduire à formation du conseil national de transition dans un bref délai. Ces nouvelles autorités du conseil national de transition vont alors s'attaquer aux priorités suivantes : La réforme de l'appareil judiciaire qui rend la justice à géométrie variable. Cette réforme passe irrévocablement par l'imposition de l'éthique et de la morale chez un nombre important des acteurs de la justice ; la révision de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issue du processus d'Alger afin de lui donner un ancrage national ; la refonte des institutions inféodées

au quinquennat (Sécurité d'État, Cour Constitutionnelle, Commission Électorale Nationale Indépendante, Assemblée nationale...); le déclenchement d'un dialogue substantiel avec les groupes radicaux violents.

La redéfinition et la réadaptation des mandats des forces étrangères présentes sur le territoire qui ont mis le pays sur la touche dans leur agir; la déthnicisation des problèmes sociaux afin d'y apporter des réponses justes et adaptées aux souffrances des populations, notamment celles en proie à l'insécurité; la domestication du fait religieux à travers l'institutionnalisation d'un Islam malien inspiré du terroir et non celui importé de la péninsule ou de l'Afrique du Nord; la formalisation d'un récit national à travers le concours des historiens, sociologues, politologues, tiré des histoires du pays, faisant de l'État une âme et un principe spirituel.

On ne peut pas évoquer le respect de la Constitution aujourd'hui, car elle n'a cessé d'être piétinée depuis 2012. Donc, il est de la responsabilité des maliens de refonder le pays et de permettre aux jeunes générations d'espérer et d'oser avant que d'autres ne le fassent à notre place.

Un sursaut national

A ces conditions, tous les maliens devraient s'accorder à aider la transition en place pour remettre le pays sous de nouvelles auspices. Certes, dans la pratique, le Président Bah N'Daw et ses hommes ont péché dans la prise de décrets portant sur la mise en œuvre du comité national de transition qui fixent la clé de répartition et les conditions d'adhésion de ses membres, toute chose qui mit la classe politique en ébullition. Le président de la transition, Bah N'Daw est la clé de voute de cette nouvelle crise. Il doit incessamment inviter les responsables des partis politiques pour un dialogue franc. Par la même veine, Bah N'Daw et ses hommes doivent inéluctablement revoir leur copie. Car on ne peut pas gérer un pays en ignorant la classe politique. D'ores et déjà, il faut une médiation pour rétablir la confiance qui s'est dissipée entre les autorités de la transition et les politiques. Il n'est jamais trop tard pour bien faire, le Mali dispose encore de ressorts sur lesquels, le pays peut compter pour amener les Maliens dans la même voie. Les différentes rencontres initiées par les autorités de la transition, notamment celle du mouvement du 5 juin-rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP) et des autres acteurs de la classe politique, nous laissent espérer que la fumée blanche sortira bientôt. Le bateau malien a tangué, il nous revient de le redresser avant qu'il ne se chavire. Aujourd'hui plus que jamais, le Mali a besoin de tous ses enfants en cette période d'incertitude.

■ Ibrahim Sanogo

Ministère de la Réconciliation Nationale : Quand le colonel Wagué fout le bordel !

Après un début très difficile de la transition, l'heure n'est plus aux oukases et actes unilatéraux de renforcement d'un pouvoir kaki mais plutôt à l'union des cœurs et des esprits. De Tout compte fait, le pays doit continuer d'exister.



La junte au pouvoir continue de se moquer des maliens à travers ses représentants dans le gouvernement qui se mélangent les pédales (ce qui était prévisible, la politique n'étant pas une chose militaire) et qui risquent, si rien n'est fait, d'enfoncer davantage le Mali ! Sur ce registre, le colonel Wagué est à suivre de près, tout indiquant que c'est un grand amateur ignorant complètement les enjeux liés au contenu de l'accord d'Alger !

Le ministre de la Réconciliation Nationale, le colonel Ismaël Wagué, qu'on croyait pourtant être en mesure de voir au-delà du bout de son nez, s'hasarderait aujourd'hui sur des braises dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord d'Alger, et cela au mépris des lignes rouges tracées par les maliens.

Il présidait, le mardi 24 novembre 2020 à l'ex-Crès de Badalabougou, les travaux des journées de planification sur l'accord pour paix et la réconciliation au Mali, avec à ses côtés les ministres de la Jeunesse et des Sports, des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, des parties signataires de l'accord. Il indiquera à cet effet que le gouvernement, à travers son département, prend à bras-le-corps la mise en œuvre dudit accord qui est une priorité de la feuille de route de la transition.

Pour lui, la mise en œuvre de l'accord pour la

paix et la réconciliation est consignée dans les priorités du plan d'action du gouvernement de transition qui travaille, si l'on s'en tient à ses propos, à l'élaboration d'une Feuille de route actualisée de mise en œuvre de l'accord en adéquation avec le calendrier de la transition, comme recommandée par la 41^{ème} session du Comité de Suivi de l'accord à la partie malienne, d'où ces journées de planification pour l'élaboration de cette feuille de route consensuelle sur la base d'un chronogramme indicatif.

Sommaires toutes des actions prioritaires dont la mise œuvre permettra d'accélérer le processus de paix, de sécurité et de développement pour la stabilité nationale, sous-régionale et internationale. Le pire pour ce colonel de l'Armée de l'Air qui a désormais pris goût au confort des salons feutrés, c'est qu'il s'est même permis d'insulter les maliens, arguant, pour ce qui concerne justement la mise en œuvre de l'accord que : « On a été intelligent pour mettre en place l'accord en 2 ans et immature pour le mettre en œuvre en 5 ans ».

A vrai dire, il n'a pas encore compris que cet accord ne peut être appliqué en l'état, sans la relecture de certaines de ses clauses. De deux choses, l'une : soit l'équipe de transition se leurre si elle croit pouvoir mettre en œuvre

l'accord d'Alger en l'état, soit elle veut faire plaisir aux groupes armés et leurs soutiens occultes en consacrant la partition du Mali sur le dos maliens ! Sinon rien ne justifie cet entêtement du gouvernement en dépit des observations et autres interpellations faites pour attirer son attention sur les enjeux en cours. « S'engager dans la voie de la mise en œuvre de l'accord d'Alger sans qu'il ne soit révisé revient à consacrer la partition du Mali », tel est le message fort envoyé au Premier ministre par la Coalition contre la Partition du Mali « IGDAH-Mali Tétilla » à travers une lettre ouverte dans laquelle elle interroge le PM sur la question de savoir si le DDR doit vraiment précéder le cantonnement ?

La Coalition s'interrogeait aussi sur le rôle de la MINUSMA qui, sur 24 sites de cantonnement prévus, n'a pu construire que 8, et cela plus de 5 ans après la signature de l'accord d'Alger, et sur ce que pourrait cacher cet oubli volontaire de cette organisation Onusienne capable de construire des aéroports (cas de Kidal) et de faire des actions d'éclats, mais qui peine à réaliser des sites pour le cantonnement, pourtant nécessaire pour la suite du processus ! Et d'attirer l'attention du Premier ministre que l'opérationnalisation des nouvelles circonscriptions administratives du Nord pour laquelle lui et son gouvernement semblent ne ménager aucun effort est une bombe de retardement qui consacrerait la partition de notre pays, les régions créées en 2012 n'étant pas encore opérationnelles.

Et si dans tout cela le colonel Wagué se permet d'insulter les maliens, alors que les premiers bataillons de l'armée malienne reconstituée déployés à Kidal sont cantonnés, que les groupes armés, malgré leur présence dans le gouvernement continuent de garder leurs armes, il y a lieu de se demander s'il travaille vraiment pour le Mali ?

■ Yama DIALLO

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Vision concertée dans les secteurs de la culture... : La ministre Mme Kadiatou Konaré initie un vaste projet de réformes



Les autorités de la Transition veulent donner un nouveau souffle aux acteurs et aux professionnels du monde de la culture, de l'artisanat et du tourisme. Des efforts sont déployés dans ce sens.

En droite ligne de la mise en application du programme gouvernemental de transition, la ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme, Mme Kadiatou Konaré, a annoncé une série de séminaires thématiques, en vue de trouver des voies et moyens afin de réformer et impacter les différents secteurs représentés au sein de son Département.

Conformément à la vision des plus hautes autorités de la Transition, la ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme, Mme Kadiatou Konaré, tient à relever le défi. C'est ce qui justifie l'initiation des séminaires, émergence pour une vision concertée dans les secteurs de la culture, de l'artisanat et du tourisme. Il ressort des données que « **ce vaste**

projet de réforme est destiné aux acteurs et aux professionnels du monde de la culture, de l'artisanat et du tourisme, pour faire l'état des lieux, promouvoir la créativité, diagnostiquer les problèmes et faire des recommandations pour l'émergence des différents secteurs concernés. Sans tabou les différentes préoccupations seront mises sur la table, débattues par les acteurs et les experts ».

Ce processus aboutira à des recommandations qui seront mises en œuvre par la ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme, Mme Kadiatou Konaré. Il s'agit de « **réunir toutes les conditions afin d'aller sur une nouvelle base pour le bonheur des acteurs et professionnels du monde de la culture, de l'artisanat et du tourisme. Selon les données, ces séminaires constituent un haut lieu d'expression pour des disciplines comme le cinéma, le théâtre, les**

arts plastiques, le livre, la danse, la peinture ou encore l'hôtellerie et la restauration. Ils s'inscrivent dans la droite ligne des priorités de la population malienne qui a souhaité que la transition soit le seuil des réformes et de la refondation ». Selon les constats, la ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme, Mme Kadiatou Konaré, a affiché son « **optimisme pour les mois à venir grâce à la motivation manifeste des uns et des autres autour de cet impératif de changement voulu par les Maliens ».**

Face aux différents défis, elle met un accent particulier sur la solidarité et la synergie d'actions entre les différents départements ministériels pour la réussite de ces séminaires qui constitueront un nouveau départ pour les acteurs et les professionnels du monde de la culture, de l'artisanat et du tourisme.

Diplomatie : Qui conseille Macron dans sa politique africaine ?

Avant d'être président, il connaît peu l'Afrique où il a rarement séjourné. La presse évoque un stage de 6 mois effectué au Nigeria en 2002 lorsqu'il était à l'ENA et un bref séjour en Algérie.

Devenu président, un dispositif, officiel et non officiel, animé par des hommes et des femmes de confiance, très proches de lui, le conseille dans sa politique africaine. Une politique dont les bases sont jetées depuis 2017 dans son discours prononcé à l'université de Ouagadougou.

Le Conseil présidentiel pour l'Afrique, le « CPA », une structure non officielle

Mise en place en août 2017, cette structure indépendante est aussi le fruit d'une promesse de campagne de Macron. Elle est composée de personnalités issues de la société civile et du monde des affaires. Son objectif est d'apporter à Macron un éclairage original des relations franco africaines, différent ou complémentaire de celui des professionnels,

en particulier les politiques et les hauts cadres de l'administration. Selon le Journal le Monde, son véritable rôle est de « relayer au président français les attentes de la jeunesse du continent et de prendre le pouls de la diaspora africaine ». Depuis sa création, la coordination des activités du CPA est assurée par des personnalités venues d'Afrique et proche de Macron. Le premier est le franco béninois Jules-Armand Aniambossou, de la même promotion que Macron à l'ENA, promotion Léopold Sédar Senghor (2002-2004).

Ancien ambassadeur du Benin en France, il est désormais ambassadeur de France en Ouganda, après un passage chez Duval (entreprise familiale basée en France qui intervient dans l'immobilier), comme Directeur Général Afrique du Groupe.

Son successeur depuis 2019 est un autre franco béninois Wilfrid Lauriano do Rego. Rego est un expert-comptable, associé du Cabinet KPMG France. Les autres membres du CPA, une majorité de femmes, d'origine africaine sont des personnes talentueuses et bien formées sans affiliation politique spectaculaire.

Concernant ses activités, le CPA se préoccupe plus des questions liées aux affaires, à la santé, à la place et au rôle de la diaspora africaine, que des questions politiques.

Les structures officielles

Le rôle de conseiller politique auprès de Macron sur l'Afrique reste encore l'apanage des structures officielles de son gouvernement, en particulier le Conseiller Afrique de l'Elysée et le ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

A l'Elysée, ce rôle est tenu par Franck Paris, conseiller Afrique de Macron, ayant pour adjointe Mme Marie Audouard, conseillère technique Afrique, relations bilatérales. Franck Paris est aussi un camarade de promotion de Macron à l'ENA et est réputé pour sa grande discrétion. La quarantaine, il fut le conseiller sur les questions africaines de Jen-Yves Le Drian, Ministre de la Défense sous Hollande. F. Paris a la réputation d'être fin connaisseur du continent africain et des rouages de l'union européenne à Bruxelles. L'image qu'il se donne est loin d'être celle de son lointain successeur Jacques Foccart connu pour ses relations opaques avec les dirigeants du continent. F. Paris incarne une nouvelle génération plus ouverte et engagée à faire évoluer les relations franco africaines à travers la vision de son patron, Macron. Il est au cœur de toutes les missions de Macron en Afrique et est aussi « l'œil



de l'Elysée sur les questions africaines ». Ensuite, il y a Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères depuis 2017 sous Macron. Avant d'occuper ce poste, il était ministre de la défense sous Hollande de mai 2012 à mars 2014 et d'avril 2014 à mai 2017. Principal responsable de la mise en œuvre de l'engagement militaire français décidé par Hollande en Centrafrique, au Mali et dans le Sahel, Le Drian est devenu un interlocuteur clef de la politique franco africaine. Son ministère, celui de la défense, avait presque ravi la vedette au ministère des affaires étrangères alors dirigé par Laurent Fabius en ce qui concerne la politique africaine. Proche des chefs d'Etat africains et franc-maçon comme la plupart d'entre eux, Le Drian a réussi à mettre en place son propre réseau qui lui a valu l'appellation de « Monsieur Afrique » de Hollande. C'est lui qui est désormais depuis l'arrivée de Macron, le ministre des affaires étrangères. Christophe Bigot, polytechnicien et énarque, est le Directeur Afrique et Océan indien du ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Bon connaisseur du continent, surtout de ses enjeux sécuritaires pour avoir été ambassadeur au Sénégal, secrétaire général de la coalition pour le Sahel et membre des services de renseignements français. Depuis le départ de Le Drian du ministère de la défense, celui-ci est dirigé par Florence Parly. En Afrique, cette diplômée de Sciences Po Paris et de l'ENA œuvre à donner corps à la stratégie de la multilatéralisation de l'action militaire en particulier dans le Sahel auprès des partenaires européens et américains de la France. Sa conseillère Europe et Afrique est Nathalie Cantan, aussi énarque et diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris. Entre 2011 et 2014, elle fut chargée de mission Afrique à la direction des affaires internationales, stratégiques et technologiques du secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale. Tel est le dispositif sur lequel s'appuie Macron pour conduire sa politique africaine. Remarque finale, l'essentiel de la troupe est composé d'énarques, donc des élites.

Source : Guinée News

Côte d'Ivoire : Les avocats de Pascal Affi N'Guessan affirment ne pas pouvoir communiquer avec lui

Les avocats du porte-parole de l'opposition Pascal Affi N'Guessan arrêté le 9 novembre n'ont toujours pas vu leur client, affirment-ils dans un communiqué.



Les Conseils de Pascal Affi N'Guessan, député et ancien Premier ministre, affirment être dans « l'incapacité d'avoir le moindre contact avec leur client, ni même connaissance du lieu dans lequel celui-ci est incarcéré », écrivent-ils dans un communiqué. Alassane Ouattara, réélu sur un score écrasant (94,27%) pour un troisième mandat controversé lors de la présidentielle du 31 octobre, a rencontré mercredi le chef de file de l'opposition et ancien président Henri Konan Bédié pour tenter d'apaiser les tensions alors que des violences électorales ont fait au moins 85 morts depuis le mois d'août. L'opposition, qui avait boycotté le scrutin, a notamment créé un Conseil National de transition (CNT) censé remplacer Alassane Ouattara. La justice ivoirienne a lancé des poursuites pour « complot contre la sécurité de l'État » contre plusieurs leaders de l'opposition, les accusant d'être responsables de violences meurtrières dans le cadre de leur campagne de « désobéissance civile » et d'avoir voulu installer un régime de « transition » présidé par Henri Konan Bédié.

« Détention arbitraire »

Les avocats de Pascal Affi N'Guessan estiment que l'impossibilité de communiquer avec lui est une « violation flagrante » de ses droits

et qu'il est « victime d'un isolement sans fondement juridique, ce qui constitue une détention arbitraire ». Les deux principaux partis de l'opposition, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) et le Front Populaire ivoirien (FPI), ont exigé vendredi dans une déclaration commune des « actes d'apaisement » du pouvoir avant tout dialogue politique.

« Retour des exilés »

Ils demandent « la fin de toutes les poursuites judiciaires contre les responsables et militants de l'opposition et de la société civile », « la levée du blocus autour des résidences de tous les leaders des partis politiques de l'opposition », « la libération de tous les prisonniers politiques » ainsi que « le retour des exilés », selon cette déclaration. Parmi les exilés sont cités Laurent Gbagbo, l'ex-chef de la rébellion et ex-premier ministre Guillaume Soro, et l'ex-chef des Jeunes patriotes (mouvement pro-Gbagbo) Charles Blé Goudé. La rencontre mercredi entre Alassane Ouattara et Henri Konan Bédié, qui ont dit avoir « brisé la glace », a fait retomber la tension née de l'élection présidentielle, 10 ans après la crise postélectorale de 2010-2011 qui a fait 3000 morts.

Source : Jeune Afrique



Décès de Maradona : La planète football salue la légende

Star du football, héros moderne mais aussi figure tragique, la vie de Diego Maradona, décédé ce mercredi 25 novembre, a fasciné des millions de fans à travers le monde.

Quel autre pays que l'Argentine peut décréter trois jours de deuil national pour un joueur de football ? Maradona restera plus qu'un génie du ballon rond dans son pays et dans le reste du monde.

Pelé : "Le monde a perdu une légende"

Ce soir, Pelé, son rival brésilien, parle d'une "triste nouvelle". "J'ai perdu un grand ami et le monde a perdu une légende. Il y a bien d'autres choses à dire mais pour l'heure, que Dieu donne de la force à sa famille. Un jour, j'espère qu'on pourra jouer au foot ensemble au ciel", écrit sur Instagram l'autre génie du football mondial.

Gary Lineker, son adversaire lors du fameux Argentine-Angleterre au Mondial 1986 dit sur Twitter que Maradona reste "de loin le meilleur joueur" de sa génération et peut-être "le plus

grand de tous les temps". "Après une vie bénie mais tourmentée, espérons qu'il trouvera enfin le confort entre les mains de Dieu", ajoute-t-il.

Le club de Boca Juniors n'a évidemment pas tardé à saluer la légende : "Éternels remerciements. Eternel Diego". Naples, qui a connu son âge d'or et ses deux seuls titres de champions d'Italie de football (1987, 1990) avec Diego Maradona écrit : "Pour toujours. Ciao Diego" à propos de celui qui était surnommé "le Che du sport" par Fidel Castro. En 1987, un an après "la main de Dieu" et son sacre mondial, Maradona avait rendu visite pour la première fois à Fidel Castro à Cuba. Quand il tutoie la mort en 2000 et 2004, souffrant d'addiction à la cocaïne et d'obésité depuis la fin de sa carrière en 1997, c'est sur l'île qu'il va se faire soigner. En 2005, devenu animateur de télé à succès, il interviewe Castro à La Havane dans son émission "La noche del Diez".

"El Pibe de Oro", le gamin en or, n'a pas oublié ses racines et n'a jamais caché ses idéaux.

Star du football, héros moderne mais aussi figure tragique, la vie de Diego Maradona, décédé ce mercredi 25 novembre, a fasciné des millions de fans à travers le monde.

Quel autre pays que l'Argentine peut décréter trois jours de deuil national pour un joueur de football ? Maradona restera plus qu'un génie du ballon rond dans son pays et dans le reste du monde.

Pelé : "Le monde a perdu une légende"

Ce soir, Pelé, son rival brésilien, parle d'une "triste nouvelle". "J'ai perdu un grand ami et le monde a perdu une légende. Il y a bien d'autres choses à dire mais pour l'heure, que Dieu donne de la force à sa famille. Un jour, j'espère qu'on pourra jouer au foot ensemble au ciel", écrit sur Instagram l'autre génie du football mondial.

Gary Lineker, son adversaire lors du fameux Argentine-Angleterre au Mondial 1986 dit sur Twitter que Maradona reste "de loin le meilleur joueur" de sa génération et peut-être "le plus grand de tous les temps". "Après une vie bénie mais tourmentée, espérons qu'il trouvera enfin le confort entre les mains de Dieu", ajoute-t-il.



Le club de Boca Juniors n'a évidemment pas tardé à saluer la légende : "Éternels remerciements. Eternel Diego". Naples, qui a connu son âge d'or et ses deux seuls titres de champions d'Italie de football (1987, 1990) avec Diego Maradona écrit : "Pour toujours. Ciao Diego" à propos de celui qui était surnommé "le Che du sport" par Fidel Castro. En 1987, un an après "la main de Dieu" et son sacre mondial, Maradona avait rendu visite pour la première fois à Fidel Castro à Cuba. Quand il tutoie la mort en 2000 et 2004, souffrant d'addiction à la cocaïne et d'obésité depuis la fin de sa carrière en 1997, c'est sur l'île qu'il va

se faire soigner. En 2005, devenu animateur de télé à succès, il interviewe Castro à La Havane dans son émission "La noche del Diez". "El Pibe de Oro", le gamin en or, n'a pas oublié ses racines et n'a jamais caché ses idéaux.

"Il a marqué la Coupe du monde au Mexique"

L'ancien président de la Fifa Sepp Blatter parle de la disparition "d'un des tous meilleurs joueurs de football de notre époque. Il a marqué la Coupe du monde au Mexique avec la victoire argentine et la main de Dieu, qu'il vient

de retrouver."

L'équipe d'Argentine écrit : "Adieu, Diego. Tu seras éternel dans tous les cœurs de la planète football." Alors que Ubaldo Fillol, son coéquipier au Mondial 1982 dit : "Adieu, Pelusa! Merci pour toute la joie que tu as donnée aux Argentins et aux amoureux du football. Tu as été le plus grand de tous les temps. On se souviendra de toi avec l'amour et la gloire que tu mérites."

"Un jour très triste pour tous les Argentins et pour le football. Il nous laisse mais il ne s'en va pas, parce que Diego est éternel. Je garde en moi tous les beaux moments vécus avec lui et voudrais en profiter pour transmettre mes condoléances à toute sa famille et amis. RIP", a réagi le sextuple Ballon d'Or Messi.

La vie de Diego Maradona, né le 30 octobre 1960 dans la province de Buenos Aires, a été rythmée par de nombreux problèmes de santé, dont certains liés aux excès en tous genres qui l'ont parfois fait flirter avec la mort. La veillée funèbre de la dépouille de l'idole du football argentin aura lieu à partir de ce jeudi et pendant trois jours au palais présidentiel.

Source : rfi.fr





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous agissez avec instinct, énergie ou agressivité dans vos actes professionnels et cela vous réussit. Vous réformez en profondeur les domaines qui en ont besoin et vous pouvez ainsi accéder à un niveau supérieur. On reconnaît votre mérite et on vous félicite.

Votre besoin de sécurité matérielle est quelque peu malmené actuellement. Des bouleversements se profilent alors que vous n'aviez rien vu venir. Ceci vous inquiète un peu, mais vous n'y pouvez rien. Attendez de voir où ça vous mène.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vos compétences et vos qualités sont mises à profit, le domaine professionnel est bien représenté, puisque aujourd'hui vous gagnez à être connu. Même s'il faut encore attendre pour profiter d'un peu de répit, des opportunités sont présentes.

On peut dire que pour faire grossir vos revenus, vous vous démenez. De cette façon vous pouvez aisément vous projeter dans l'avenir et assurer le futur de vos proches l'esprit serein. Aujourd'hui, vous n'avez pas de stress côté finances.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Votre travail sera entaché par votre mauvaise humeur du jour ! Vous avez tendance à vous froisser pour un rien avec vos collègues, spécialement les femmes. Vous seriez même enclin à compliquer les choses par pur plaisir ! Respirez profondément et détendez-vous !

Vous avez envie de vous faire plaisir aujourd'hui ! Et si vous vous accordiez une journée shopping par exemple, ça pourrait vous détendre ? Vous avez envie de faire des folies ! Mais attention à votre budget. Restez raisonnable !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Une déception arrive dans votre parcours. Le travail apporte peu de satisfaction à part vous rassurer. Vous gardez le poste parce qu'il amène une régularité de salaire. La prudence est conseillée. Avec Saturne en Capricorne, des concessions continuent.

Gardez du budget. Le salaire est suffisant, mais vous craignez de perdre votre place. Cette peur finit par vous forcer à réaliser des économies. La journée est idéale pour fantasmer sur des accessoires. Un peu de patience pour retrouver l'équilibre.



Lion (22 juillet - 23 août)

Avec Uranus en opposition à Mars, vous pourriez avoir un sentiment de révolte. Sûrement que vous aurez du mal à refréner vos émotions et vos sautes d'humeur. Il faudra bien pourtant préserver ce qui peut encore l'être.

Avec la Lune noire en transit dans votre maison financière, tout est possible, des retournements de situation, des bonnes et des mauvaises nouvelles. Tout change et il faut s'adapter du mieux que vous pouvez.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Grâce aux astres, les projets professionnels bénéficient d'une belle progression, vous n'en attendiez pas tant, vos efforts sont récompensés. Vous trouvez des appuis utiles, si vous dirigez vos propres affaires, une évolution inattendue se présente.

La chance se manifeste dans vos finances, ne passez pas à côté, car ce n'est pas sûr qu'elle se représente de sitôt. Commencez donc à réfléchir à un placement ou un investissement pour le futur, vous n'avez pas de temps à perdre. Il faut agir.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous pourriez avoir quelques discussions désagréables avec vos collègues au travail. Passez à autre chose, n'arguez pas, ce n'est pas votre jour ! Vous avez un peu tendance à bâtir des châteaux en Espagne en ce moment et on vous le fait savoir.

Vous êtes un champion pour les négociations financières ! Vous arrivez facilement à convaincre vos partenaires et réussissez à charmer vos adversaires ! Vos stratégies s'avèrent payantes, vous êtes très fort ! Votre entourage vous admire.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Les activités actuelles fatiguent. Votre décision de prendre un nouveau poste est définitive. Mais vous avez besoin d'être rassuré sur cette future place. Écoutez les avis de collègues chevronnés. Ils vous aiguillent. Ayez confiance aussi en vos compétences.

Pensez à ne pas craquer si vous faites du shopping. Vous cédez devant les articles de mode. Le désir de plaire entraîne des dépenses. Pensez à payer en plusieurs fois. Des produits peu dans vos cordes vous tentent. Vous avez en effet des goûts de luxe !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous allez sûrement laisser couler au bureau et essayer de passer le temps autrement qu'en travaillant. Vous allez peut-être revendiquer certains avantages que vous estimez nécessaires aux salariés. Vous avez une âme de syndicaliste par moments.

Avec Saturne carré à Mars, vos finances n'iront sûrement pas dans le sens que vous aviez projeté. Mars empêche et Saturne frustre. C'est vous dire qu'il faut vous armer d'un peu de patience avant de toucher la récolte de votre travail.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Un petit nuage pourrait venir assombrir votre ciel professionnel. En effet, les choses ne vont pas aussi bien que vous l'espérez. Une signature de contrat qui tarde à tomber, une proposition d'embauche qui prend du retard, vous êtes très impatient.

Restez zen si une somme d'argent que vous attendez depuis de nombreuses semaines tarde à venir. Ce serait vous fatiguer que de courir sans cesse après. Certes, vous aimeriez que cette histoire soit close, mais vous êtes fixé dessus en permanence.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Dans votre travail, Mars en milieu du ciel vous apporte une grande énergie. Vous vous sentez combatif et plein d'entrain. Des sautes d'humeur pourraient survenir au bureau, isolez-vous un peu et reprenez-vous. Vous êtes un peu capricieux aujourd'hui.

Des transformations dans le domaine de vos finances apparaissent. Vos bonnes intuitions vous sont favorables et votre niveau de vie pourrait s'en ressentir. Vous avez fait des choix judicieux qui portent leurs fruits à présent. Vous faites des envieux !



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous risquez de vous heurter à une illusion importante. Le poste que vous envisagez peut vous passer sous le nez. La chance semble tourner. Vous voilà de nouveau dans le flou. Des déceptions sont à venir. Elles s'adressent au secteur professionnel.

Les dépenses sont importantes. Elles concernent différentes petites choses. Des factures peu élevées avec des gadgets se cumulent. Au final, la note est assez salée. Vous devez passer en priorité, les achats indispensables. La raison doit reprendre le dessus.

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous